



Gingins, le 26 avril 2017

CONSEIL COMMUNAL
1276 GINGINS

Extrait des décisions du Conseil Communal de Gingins

Séance du 26 avril 2017

Présidence : Pierre Schaller

Conseillers présents : 34

Conseillers absents : 6

Majorité absolue : 18

Dans sa séance du 26 avril 2017, le Conseil communal de Gingins a pris les décisions suivantes :

Règlement sur la distribution de l'eau

Vu le préavis municipal n°56 de la législature précédente et après avoir entendu le rapport de la commission ad hoc, le Conseil communal de Gingins a accepté, à l'unanimité, le préavis municipal n°56.

Le règlement sur la distribution de l'eau, amendé, et son annexe, est adopté et abroge le règlement sur la distribution de l'eau de 1984.

Entretien de la toiture de l'école de Gingins

Vu le préavis municipal n°13 et après avoir entendu le rapport de la commission ad hoc, le Conseil communal de Gingins a adopté le préavis municipal n°13 par 32 OUI et 1 avis contraire.

Le Conseil communal accorde à la Municipalité un crédit de CHF 360'000.- dans le but d'effectuer les travaux de remise en état et d'amélioration de la toiture de l'école. Il autorise la Municipalité à recourir à un emprunt bancaire de CHF 360'000.- considérant que le montant des travaux est estimé à CHF 679'350.- dont CHF 319'500.- figurent au budget 2017 et remarque qu'un montant de CHF 150'000.- sera remboursé par l'ECA.

AIAB - Avant-projet de révision des statuts - Consultation des communes

Le Conseil communal a nommé la commission chargée de l'étude du préavis municipal n°14 qui se compose de : Cédric Gorgerat, Thérèse Van Dessel, Charles Geninasca, Olivier Thyssen et Françoise Jolivet.

Cette commission rapportera directement à la Municipalité.

Prochaine séance du Conseil communal

le jeudi 22 juin 2017

Pour extrait conforme :

Le Président :

Pierre Schaller



La Secrétaire

Nathalie Haab